

219/195

**TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE**

**ORDONNANCE**

Nous, Charles-Alain CASTOLA, Président du Tribunal de Commerce d'Aix en Provence,

Vu la requête présentée,

Vu les motifs y exposés,

Vu les dispositions légales prévues en pareille matière,

Autorisons le report de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes clôturés le 31 décembre 2018 de la société @HEALTH SA- R.C.S. Aix en Provence B 810 594 648, au plus tard le 31 janvier 2020.

Fait à Aix-en-Provence, le **19 JUN 2019**

Le Greffier

**N. PATROSSO**  
Greffier du Tribunal de Commerce d'Aix-en-Provence

Le Président

Coût : 31,27 euros TTC

POUR EXPÉDITION CONFORME  
Aix-en-Provence

Le Greffier